

 <p><b>PLR</b> Les Libéraux-Radicaux</p>	<p>Conseil Général de Vétroz</p>	
<p>Vétroz - Magnot</p>	<p><b>Postulat</b></p>	<p>Législature 2017-2020</p>

## Pour des bâtiments publics à l'écoute de leurs futurs utilisateurs

Monsieur le président de la municipalité,  
Mesdames et Messieurs les conseillers communaux et généraux,

En application du « *Règlement fixant les normes et directives concernant les constructions scolaires* » Art. 36 et afin de garantir dès le début des futurs projets une coordination efficace entre les différents acteurs amenés à planifier, concevoir et utiliser un bâtiment public, il est nécessaire d'intégrer toutes les parties. Les utilisateurs finaux des lieux sont souvent intégrés trop tardivement dans ce genre de réalisation. La réalité du monde des marchés publics et de la construction étant ce qu'elle est, les dépassements de budget, les délais de réalisation plus longs que prévus et autres imprévus ne laissent au final que peu de place aux consultations tardives de futurs utilisateurs des lieux.

Afin d'éviter que cela ne continue de se produire à l'avenir, nous déposons le postulat suivant :

**Lors de la modification, de l'agrandissement ou de la création d'un nouveau bâtiment public, le conseil communal intégrera dès la création de la commission ad hoc une personne représentant l'ensemble des employés amenés à travailler dans le futur bâtiment. Cette personne sera nommée par les employés et non par la commune. La personne peut être quelqu'un d'externe au groupe mais représentera les intérêts et retours de ce dernier au sein de ladite commission. Selon le nombre et la diversité des groupes de personnes étant amenées à travailler dans le bâtiment, le conseil municipal peut, s'il le désire, intégrer des représentants supplémentaires afin de garantir une bonne représentation de toutes les parties.**

Nous vous remercions d'avance de la diligence avec laquelle vous traiterez le présent postulat et nous vous prions d'agréer, Monsieur le président de la municipalité, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux et généraux, nos salutations les meilleures.

Ainsi fait à Vétroz, le 9 septembre 2019.

Au nom du groupe Libéral-Radical  
Daniel Roh, Vice-Président

